



**La protection
des plantes**
se transforme,
se réinvente,
évolue

**FEUILLE
DE ROUTE
2030**

Concrétiser notre vision pluridisciplinaire de la protection des plantes

La crise sanitaire, le blocage économique du pays ont mis en lumière l'engagement sans faille de ceux qui nous nourrissent. Les entreprises de la protection des plantes sont fières d'être l'un des acteurs de la chaîne alimentaire en fournissant les solutions attendues par les agriculteurs.

Nous avons souhaité aller plus loin, en nous projetant à l'horizon 2030. Comment notre secteur d'activité peut-il contribuer à accélérer la transition agroécologique de l'agriculture française pour conforter sa résilience ?

La feuille de route que nous avons bâtie collectivement, met en évidence les objectifs qui font consensus au sein des entreprises, représentées par l'UIPP : être ambitieux dans nos programmes d'innovation, anticiper les enjeux environnementaux, activer notre ouverture à d'autres disciplines scientifiques et technologiques, dialoguer avec toutes les parties-prenantes.

Une mission est immuable : l'accompagnement de tous les modèles agricoles, au sein de toutes les filières. Elle reste le cœur de notre engagement. Les entreprises de protection des plantes souhaitent renforcer la proximité avec le terrain afin d'accroître

le déploiement de techniques prometteuses comme par exemple le biocontrôle ou la protection de précision grâce aux objets connectés.

Cap sur 2030 ! À bord, des experts en numérique, en robotique, en sélection variétale font équipe avec des biologistes, toxicologues, écologues et chimistes. Être pluridisciplinaire, la bonne formule pour hisser haut et tracer la route, plus vite.

Bruno Baranne,
président de l'UIPP

Qui sommes-nous ?

19 entreprises
qui représentent
96 % des parts de marché
du secteur de la protection
des plantes.

5 913 salariés

Rassembler et ouvrir notre champ d'action

Notre rôle en tant qu'association professionnelle est de promouvoir l'activité des entreprises et de les accompagner dans le développement de leurs innovations qui bénéficieront à tout le secteur de la protection des plantes.

À la sortie du premier confinement, nos dix-neuf sociétés adhérentes ont voulu capitaliser sur cette expérience, fières d'avoir contribué au continuum alimentaire et au bon fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire. Elles ont pris le temps de la réflexion pour tirer les enseignements de cette période singulière et définir l'évolution de leurs missions.

Nous avons réalisé à l'été 2020 une enquête auprès des dirigeants afin de construire, collectivement, notre feuille de route à l'horizon 2030. Grâce aux entretiens, individuels et par groupes, nous avons identifié les points d'amélioration, les attentes, les missions à assigner aux entreprises comme aux équipes de l'UIPP. Une approche plus globale de la santé des plantes ressort comme l'un des éléments fondateurs des évolutions souhaitées, ce qui rejoint les orientations prises mi-2020 par Crop Life Europe, notre association européenne.

L'agriculture française a montré en 2020 sa résilience, les entreprises du secteur de la protection des plantes, leur réactivité.

Eugénia Pommaret,
directrice générale
de l'UIPP

PROTÉGER MIEUX AVEC MOINS, ACCÉLÉRONS la TRANSITION !

Les entreprises de la protection des plantes, adhérentes de l'UIPP, sont des acteurs incontournables de l'agriculture durable. Fortes de leurs laboratoires de recherche mondiaux, de leurs implantations dans les différents pays européens, de leurs partenariats dans l'univers du digital, de la robotique, de la sélection variétale, des biotechnologies, elles constituent l'un des maillons essentiels de la consolidation de la souveraineté alimentaire.

En France, les dix prochaines années seront déterminantes pour conforter les positions de chaque opérateur dans cette mission. Face au changement climatique, aux objectifs de réduction des intrants, l'objectif sera de trouver le bon équilibre afin de nourrir les Hommes, en quantité et en qualité, tout en veillant à maintenir des exploitations agricoles diversifiées et rentables. En parallèle du plan de relance gouvernemental pour les filières agricoles, les entreprises adhérentes de l'UIPP s'engagent à trouver les meilleurs moyens pour accélérer la transition agricole et rendre plus lisible leur action : innover, accompagner et partager leurs connaissances.

« Notre cœur d'activité reste l'innovation, notre responsabilité est de répondre aux besoins de toutes les agricultures. »

NOS ENGAGEMENTS MAJEURS D'ICI À 2030

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

- **Soutenir le concept « One Health »**, une seule santé, un seul monde.
- **Contribuer à consolider la souveraineté alimentaire** au niveau européen grâce à l'innovation.
- **Maintenir** en Europe un tissu de recherche, d'innovation, de fabrication et de mise sur le marché de **solutions de protection des cultures**.
- **Renforcer les liens** avec tous les acteurs agricoles et des filières alimentaires.

RECHERCHE ET INNOVATION

- **Accélérer l'investissement** sur l'ensemble des « outils » d'avenir comme le digital, la robotique, les biotechnologies, les produits d'origine chimique ou biologique et sur l'optimisation de leur utilisation.
- **Accentuer notre recherche et nos actions** en faveur de toutes les agricultures avec une attention particulière portée à la préservation des écosystèmes et des ressources naturelles.
- **S'impliquer dans les thèmes scientifiques** émergents comme celui du changement climatique et du stockage du carbone.

MÉTIER

- **Rendre visibles nos efforts** de recherche et nos actions dans la prévention des risques en les accompagnant d'indicateurs mesurables.
- **Capitaliser sur nos démarches** en matière de Responsabilité sociale et environnementale et les renforcer.
- **Développer les relations** avec les parties prenantes au-delà des frontières et poursuivre le dialogue avec la société civile.
- **Préparer la future génération, interagir avec l'enseignement**, en apportant notre vision de la transition agroécologique.
- **Épauler les agriculteurs** dans leurs pratiques d'agriculture durable et accélérer le déploiement des innovations.

L'agriculture française a montré en 2020 toute sa robustesse et son potentiel. La crise sanitaire a fait émerger le nécessaire renforcement de la souveraineté alimentaire. Face aux enjeux du Pacte vert européen, le maintien d'un réseau de recherche et de production en Europe performant est obligatoire. Il permettra de développer l'innovation au bénéfice d'une agriculture performante et durable.

ACTEURS ESSENTIELS

de la SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Du champ à l'assiette, la résilience de l'agriculture a été saluée par l'ensemble de la société pendant la crise sanitaire de la Covid 19. En amont, les entreprises de la protection des plantes ont su livrer les distributeurs agricoles. Cette réactivité tient en grande partie d'une fabrication essentiellement locale puisque 91 % du chiffre d'affaires des produits phytosanitaires vendus en France provient d'usines implantées en Europe. La moitié de ces ventes est issue d'unités françaises.

L'enjeu clé de la hausse des rendements

La souveraineté alimentaire pourra durablement s'appuyer sur cet écosystème de production robuste. Tout l'enjeu pour les agriculteurs sera d'accroître les rendements, par-delà les aléas climatiques. Le Pacte vert européen, envisage de bâtir un modèle de croissance durable et climatiquement neutre



pour 2050. Avec sa stratégie dite « de la ferme à la fourchette », il oriente les itinéraires culturaux afin d'obtenir une meilleure sécurité alimentaire tout en l'assortissant d'une réduction de 50 % des usages de produits de protection des plantes à horizon 2030. Néanmoins, l'objectif de baisse des intrants, non fondé sur la science, ne garantit pas une production alimentaire plus durable en Europe. Si la productivité par hectare recule, le risque est de devoir convertir des surfaces naturelles en terres agricoles et de rejeter plus de gaz à effet de serre.

Encourager l'innovation

En France, la volonté est de voir émerger plusieurs modèles « vertueux » avec la certification environnementale, le Label bas carbone, le déploiement des circuits courts, de l'agriculture biologique. Ils nécessitent une stratégie de protection intégrée efficace fondée sur l'innovation. En mobilisant les produits phytosanitaires conventionnels, les solutions de biocontrôle, le numérique et la sélection variétale, notre secteur accompagne la transition de l'agriculture vers un modèle à la fois plus résilient face au changement climatique, apte à stocker du carbone et productif pour assurer la souveraineté alimentaire.

ENSEIGNEMENTS CLÉS pour **SOUTENIR** la **SOUVERAINETÉ** **ALIMENTAIRE**

Ce que révèle l'enquête

- La résilience de l'agriculture française, la cohésion de ses filières, sont largement saluées par les pouvoirs publics et les consommateurs.
- La fermeture des frontières, les tensions sur le fret au printemps 2020, ont montré la nécessité de maintenir en France une filière agricole et alimentaire locale performante, avec un approvisionnement sécurisé en intrants.
- La majorité des adhérents de l'UIPP possède des sites de formulation et de production en Europe. Ils disposent aussi de la logistique adaptée et d'importantes capacités de stockage.
- La souveraineté alimentaire doit se raisonner au niveau européen et s'appuyer sur l'innovation.
- Les objectifs de la stratégie « De la ferme à la fourchette » du Pacte vert européen, y compris ceux de réduction des intrants, doivent être fixés à partir d'une analyse d'impacts approfondie.



« La protection des cultures s'appuie sur le biocontrôle, la chimie naturelle et de synthèse, la génétique ainsi que sur le numérique. »

Cap 2030,
notre
vision



POUR L'UIPP

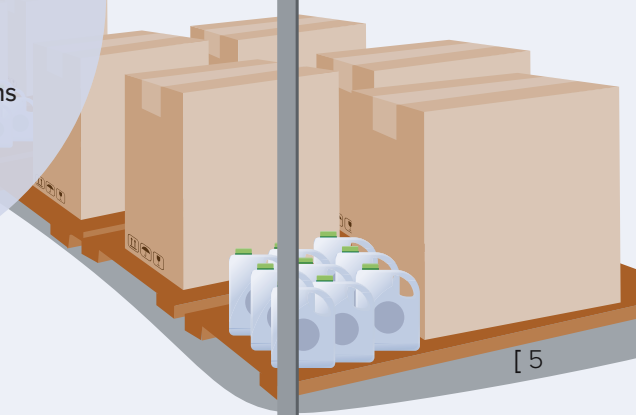
Soutenir le concept « One Health », une seule santé, un seul monde. La santé du végétal est un des piliers sur lesquels s'appuie la santé animale et humaine. Face à cet enjeu, la filière innove avec une approche globale afin de répondre aux attentes des consommateurs notamment en termes de sécurité sanitaire.

Être force de proposition, interagir avec l'ensemble des parties prenantes

et continuer à défendre une approche combinatoire des différentes solutions de protection des plantes en réponse aux multiples enjeux.

POUR SES ADHÉRENTS

Maintenir en Europe un tissu de recherche, de production et de formulation et d'expérimentation, des solutions de protection des plantes afin d'assurer le continuum d'approvisionnement.



Pour mieux protéger les plantes, les espoirs se portent sur la recherche. Elle a déjà investi le biocontrôle et améliore le profil toxicologique des molécules. Les partenariats se nouent autour du digital, de la robotique, des biotechnologies et de la sélection variétale. Être une entreprise du secteur de la protection des plantes en 2020, c'est participer à la construction de solutions combinatoires. Cette dynamique de filière va s'amplifier et se diversifier dans les dix prochaines années.

CHERCHEURS AGILES et PLURIDISCIPLINAIRES

Protéger, les cultures contre les insectes, champignons, virus et mauvaises herbes, en respectant l'équilibre biologique des écosystèmes est un défi que relève le secteur de la protection des plantes.

Dans ce cadre, comment se positionnent ces entreprises pour accompagner tous les modèles agricoles, garantir la qualité et la quantité des récoltes ? Quel est le périmètre de leur offre ? Jusqu'où la recherche peut-elle être poussée ?

L'approche combinatoire est proposée par toutes les entreprises

Dans l'enquête *Feuille de route 2030* menée auprès des adhérents de l'UIPP, un trait commun se dessine au sein des réponses : « L'offre sera constituée d'une palette d'outils ». Les produits chimiques conventionnels restent positionnés comme d'indispensables filets de sécurité. Néanmoins, les entreprises s'ouvrent aux biosolutions avec notamment le biocontrôle. Elles mobilisent les technologies du numérique, de la robotique, pour utiliser au mieux ces moyens de protection. La génétique, avec la mise au point de variétés tolérantes ou résistantes aux maladies ou aux insectes, devient la quatrième carte maîtresse de cette approche combinatoire.

La recherche reste mondiale

La recherche, mondialisée, reste le cœur de métier. Elle se diversifie et renforce ses partenariats, notamment dans la sélection végétale et le numérique. En moyenne, les entreprises lui consacrent 10 % de leur chiffre

d'affaires. Les programmes s'orientent vers la mise au point de molécules avec des profils toxicologiques et écotoxicologiques plus favorables, réduisant ainsi les risques d'impact sur la santé et l'environnement. L'accent est aussi mis sur les substances d'origine naturelle et sur des modes d'action qui miment la nature. Mais malgré ces efforts, les entretiens font ressortir que, pour aller plus loin, une approche européenne voire mondiale de la recherche est nécessaire en créant des ruptures technologiques ou en apportant de meilleurs standards.

La protection de précision, clé de l'efficacité

L'efficacité des solutions de protection, conventionnelle ou de biocontrôle, se renforce parce qu'elles sont mieux positionnées, physiquement et au moment opportun. Grâce aux outils d'aide à la modélisation ou à la décision, à la robotique et aux agroéquipements de pointe, d'autres bénéfices sont générés. Les interventions sont plus limitées et ciblées au profit d'une réduction des risques et des impacts sur l'eau, le sol et la biodiversité.



ENSEIGNEMENTS CLÉS sur la **RECHERCHE** et les **NOUVELLES TECHNOLOGIES**

Ce que révèle l'enquête

- L'offre sera constituée d'une palette d'outils associant notamment les produits conventionnels, le biocontrôle, le digital, la robotique et les semences.
- Le recours au digital va s'amplifier et se diversifier.
- La priorité est donnée à l'amélioration des profils toxicologiques et écotoxicologiques des substances actives.
- L'accent est mis sur les substances et les modes d'action naturels.
- Pour être performante, la recherche des entreprises doit maintenir une dimension internationale et multiplier ses partenariats locaux.
- Les laboratoires implantés sur le territoire bénéficient du crédit d'impôt recherche, lequel a besoin d'être encouragé.
- Les partenariats entre les recherches publique et privée favorisent la découverte des innovations.



Cap 2030, notre vision

POUR L'UIPP

Intégrer des métiers déjà présents dans les entreprises et élargir le périmètre aux

acteurs du biocontrôle, du digital et de la robotique tout en recherchant l'optimisation de la combinaison des solutions.

S'impliquer dans les réflexions autour du partage des données agricoles.

« Avec l'innovation et le digital, l'avenir de la protection des plantes sera plus précis et plus ciblé. »

POUR SES ADHÉRENTS

Être des plateformes d'incubation des outils d'avenir que sont le biocontrôle, le digital, les nouvelles techniques de sélection végétale (*New plant breeding techniques*).

S'impliquer dans les thèmes scientifiques émergents comme celui de l'atténuation du changement climatique. En bonne santé, les plantes produisent plus de biomasse et captent plus de carbone. Une partie de cette matière organique est restituée au sol.

Valoriser les initiatives et efforts d'innovations pour la protection de l'utilisateur.

Obtenir une harmonisation réglementaire sur la définition du biocontrôle pour permettre le déploiement de ces solutions.

Le constat est sévère. Les dirigeants des entreprises de protection des plantes pointent du doigt la controverse actuelle sur leur mission. L'engagement de leurs équipes pour accompagner les agriculteurs et leurs conseillers dans le raisonnement des pratiques manque de visibilité. Malgré tout, le dialogue sur le terrain et la pédagogie se renforcent. Ces deux axes sont identifiés pour contrer les idées reçues.

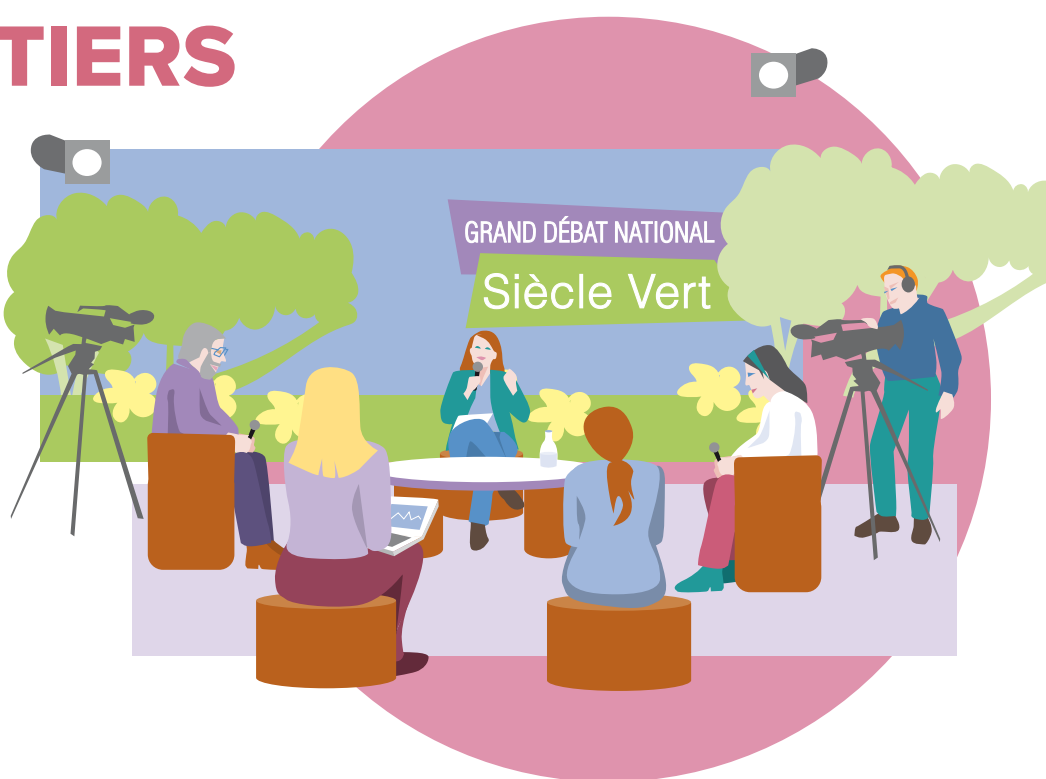
PORTE-PAROIRES ENGAGÉS

de nos MÉTIERS

Quelle place sur les territoires pour les entreprises de la protection des plantes ? Dans le prolongement de la recherche, de la fabrication et de la livraison de leurs solutions, elles accompagnent leur utilisation. En lien avec les conseillers agricoles, leurs collaborateurs sensibilisent les agriculteurs à l'approche combinatoire pour protéger les cultures ainsi qu'aux bonnes pratiques d'application des produits conventionnels et de biocontrôle.

Accompagnement sur tout le cycle de vie d'un produit

Les entreprises adhérentes de l'UIPP se mobilisent également pour sensibiliser les applicateurs au port des Équipements de protection individuelle (EPI) *via* une campagne



de communication. Elle a été lancée en février 2020 dans le cadre du Contrat de solutions et est co-financée par le plan Écophyto. La responsabilité de ces entreprises s'étend sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit. A.D.I.VALOR, la filière de récupération des emballages vides

et des produits périmés, est largement citée dans l'enquête Feuille de route 2030 comme exemplaire en Europe. Le recyclage de l'ensemble des déchets plastiques agricoles affiche un taux record de 90 %.

Le Siècle Vert, pour mieux comprendre la protection des plantes

En 2018, à l'occasion de son centenaire, l'UIPP a lancé le « Siècle Vert ». Cette initiative citoyenne vise à échanger, au sein d'un débat légitime organisé avec les professionnels, parties prenantes et les consommateurs, sur l'utilité et l'impact des solutions de protection des cultures. La pédagogie et le dialogue forment le fil conducteur de ces plateaux de discussion. La démarche Siècle Vert est amenée à se déployer et à se pérenniser.



ENSEIGNEMENTS CLÉS sur la **PLACE** du **MÉTIER** et sa **DURABILITÉ**

Ce que révèle l'enquête

- Le principe de précaution est déjà pris en compte dans le processus de recherche et d'homologation. Dès lors que les étapes scientifiques et réglementaires sont validées, il ne peut devenir un principe d'interdiction.
- Le dogmatisme bloque l'attractivité du métier.
- La science rassemble des connaissances à appréhender dans leur globalité et non de façon isolée ou détournée.
- L'engagement des acteurs de la protection des plantes sur l'ensemble du cycle de vie de leurs solutions doit être mieux reconnu ainsi que leur rôle en termes de prévention des risques et de protection des utilisateurs et riverains.



« L'accompagnement sur le terrain facilite l'appropriation des innovations. »

Cap 2030,
notre vision

POUR L'UIPP

Réinvestir le champ du dialogue avec les acteurs locaux pour mieux appréhender leur enjeux.

Revenir à l'échelle du territoire en renforçant notre collaboration avec tous les acteurs des filières alimentaires, les instituts techniques, les organismes de formation.

Déployer notre communication en axant le discours sur la protection des plantes au sens large et sur la richesse de ses métiers.

POUR SES ADHÉRENTS

Communiquer sur les engagements de Responsabilité sociale et environnementale (RSE) et de développement durable.

Grâce à la pédagogie, **reconquérir les publics essentiels** aux activités de protection des cultures.

Préparer la future génération en apportant notre vision de la transition agroécologique.

Dialoguer avec tous, participer aux débats sur les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation.

Renforcer nos messages auprès des agriculteurs pour mieux les accompagner sur l'utilisation combinée de nos solutions.

Accompagner les pratiques agricoles qui captent plus de carbone dans les cultures et les sols.



LES INDICATEURS CLÉS DU SECTEUR

de la PROTECTION des PLANTES

19

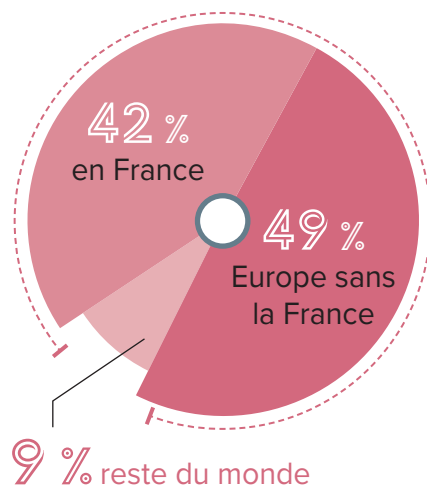
**ENTREPRISES
ADHÉRENTES
À L'UIPP**

ACTION PIN
ADAMA
ASCENZA
BASF
BAYER
BELCHIM
CERTIS
CORTEVA
DE SANGOSSE
FMC
GOWAN
LIFESCIENTIFIC
NUFARM
PHILAGRO
PHYTEUROP
SBM
SUMI AGRO
SYNGENTA
UPL

130 147 tonnes

DE PRODUITS COMMERCIALISÉS en 2019

91 %
DES PRODUITS
VENDUS EN FRANCE
SONT FABRIQUÉS
EN EUROPE
(% en volume)



205

millions d'€
D'INVESTISSEMENT
EN FRANCE

soit 11 %
du C.A. annuel

RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT

56

millions d'€
DE CRÉDIT IMPÔT
RECHERCHE (CIR)

1,87 Mrd €

DE CHIFFRE
D'AFFAIRES
en 2019



16,5

milliards d'€
d'investissement dans le monde



31 FONCTION
SUPPORTS

20 PRODUCTION

42 EXPÉRIMENTATION

167

PARTENARIATS

20 FONDATIONS/
ASSOCIATIONS

4 CHAIRES
ACADÉMIQUES

100 PARTENARIATS
ACADÉMIQUES

43 AUTRES
PARTENARIATS

EMPLOIS

648

RECRUTEMENTS
PAR AN

297

CRÉATION
D'EMPLOIS
EN 2019

20-30 ans **12,9%**

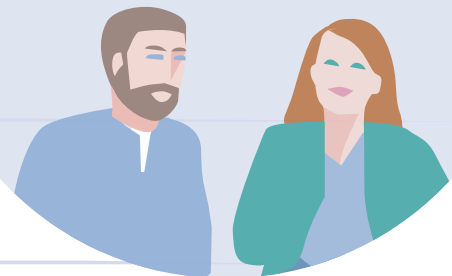
30-40 ans **25,3%**

40-60 ans **57,5%**

+ 60 ans **4,3%**

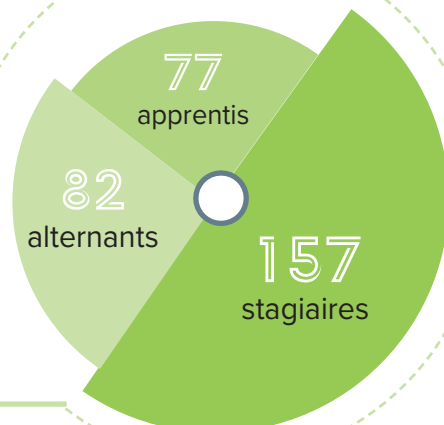
5 913

SALARIÉS EN FRANCE



316

JEUNES
EN FORMATION



9,9 millions d'€

BUDGET ANNUEL
DÉDIÉ À LA FORMATION

TOUJOURS MIEUX PROTÉGER

Faire connaître et reconnaître
les atouts et les initiatives
du secteur de la protection
des plantes, répondre aux besoins
des agriculteurs et aux questions
légitimes des consommateurs
pour que tout le monde puisse
accéder à une alimentation
saine, de qualité et en
quantité suffisante...
Telle est la mission
de l'UIPP.



Union des Industries
de la Protection des Plantes

2 rue Denfert Rochereau
92660 Boulogne

Directrice de la publication : Eugénia Pommaret

Coordination du projet : Emmanuelle Pabolleta

Enquête : Agence Rivington

Réalisation : UIPP

Crédits photos : Adobe Stock, BASF, iStock,

Ras Production/Astrid Loren

Impression : Xyrius, Imprim'vert

Parution : Décembre 2020

www.Uipp.org

 @UIPPorg